



# ÉLECTION 2025

SECTIONS DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Candidature soutenue par le SNCS-FSU



## Françoise, Muscatelli

Institut de Neurobiologie de la Méditerranée, Inserm U1249, Aix-Marseille  
Université, Campus de Luminy, Marseille

### Section 27 du Comité national de la recherche scientifique – Collège A1

Je me présente à la Section 27 du CNRS avec la conviction profonde que notre organisme doit préserver son indépendance, sa diversité et son excellence scientifique. Le CNRS, par son organisation unique en laboratoires de recherche, qui regroupent plusieurs tutelles, et son recrutement de personnel statutaire, a toujours été un garant de productions scientifiques remarquables. Cependant, ces dernières années, notre institution est menacée par des réformes qui risquent de la transformer en une simple agence de moyens. Il est urgent de défendre un CNRS moteur d'une recherche indépendante et diversifiée.

#### **Mes engagements :**

##### **Évaluations indépendantes et transparentes :**

Les évaluations des projets scientifiques doivent être basées sur la qualité, l'originalité et la spécificité des thématiques, sans être influencées par des considérations politiques ou technologiques.

Les chercheurs doivent être évalués sur leurs compétences, leurs motivations et leur capacité à mener des projets de recherche innovants. Le CNRS doit être soucieux de leur bien-être.

Je défends une évaluation constructive, sans système de notations infantilisant et méprisant.

##### **Défense de la liberté de la recherche :**

Avec 30 ans d'expérience au CNRS, j'ai pu bénéficier d'une grande liberté pour mener des recherches allant de la génétique humaine aux neurosciences. Cette liberté est précieuse et doit être revendiquée.

J'ai été membre de sections du CNRS, du comité scientifique et de différentes instances, où j'ai toujours défendu les valeurs de liberté et d'indépendance de la recherche.

##### **Lutte contre la précarisation :**

La précarisation impacte négativement la recherche et est un manque de respect humain. Il est crucial de former et de garder du personnel compétent pour transmettre connaissances et savoir-faire.

Je suis pour le recrutement de personnel statutaire (chercheurs, ingénieurs, techniciens) afin de mener des projets de manière sereine et durable et de dissocier le salaire des projets de recherche.

##### **Renforcement des syndicats :**

Je milite pour l'existence et le renforcement des syndicats, car ils représentent des interlocuteurs puissants entre le personnel et la direction, sont au fait des réformes envisagées, qu'ils informent le personnel, qu'ils connaissent les rouages du système et peuvent se faire entendre. C'est une évidence, l'union fait la force.

Ensemble, défendons un CNRS fort, indépendant et respectueux de ses chercheurs.

## LE SNCS-FSU SOUTIENT AUSSI

dans le collège A1 de la section 27

Yaël GROSJEAN, CSGA

### Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats du SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élues et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

### Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU rassemble le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

### Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

### Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNCS-FSU s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Face au HCERES, totalement technocratique, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que l'évaluation des laboratoires du CNRS soit pleinement confiée aux sections du Comité national.

### Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-ttes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNCS-FSU exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

### Voter pour les candidates et candidats SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des chercheuses et des chercheurs qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS**, avec notamment l'évaluation des laboratoires du CNRS confiée en totalité aux sections du Comité national ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élues et élus**.

**VOTEZ SNCS-FSU !**

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

